

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 18 juin 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25 (dont 6 procurations)

Présents :

Madame LUCAS Maryline – **Maire**

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette - **Adjoints**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - KHELIFA Armelle – SAENEN Romuald - MARTIN Nuccia – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - Monsieur MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain – **Conseillers**

Absents ayant donné procuration

*Monsieur CARRE Odilon à Madame TAIRA Marylène
Madame PLANCKE Dorothee à Madame CASPERS Mauricette
Monsieur LAMBERT Gaston à Monsieur SENEZ Jean-Pierre
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand
Madame DUCATILLON Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain*

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur SENEZ Jean-Pierre

CONVENTION D'ECHANGES DE DONNEES RELATIVES AUX ENFANTS SOUMIS A L'OBLIGATION SCOLAIRE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD (CAF)

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Tenant compte que Monsieur EZAHOUID Mohamed n'a pas pris part au vote,

A l'unanimité,

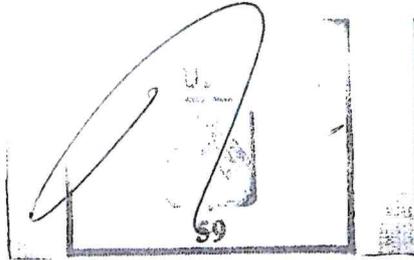
- ⇒ *Autorise Madame le Maire à signer la convention ci-jointe d'échanges de données relatives aux enfants soumis à l'obligation scolaire avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord couvrant la période du 15 octobre 2025 jusqu'au 31 décembre 2027.*

Envoyé en préfecture le 04/07/2025
Reçu en préfecture le 04/07/2025
Publié le
ID : 059-215902768-20250625-DU14DU250625-DE

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025 ci-dessus mentionné.

Le Maire,
Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre SENEZ.



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

La Maire de la ville de GUESMAIN
certifie que le présent acte réceptionné
par le Sous-Préfet du DOUAI
le .. 4/7/2025, publié en mairie
le .. 4/7/2025, est exécutoire
le Maire, **Pour le Maire empêché**
l'Adjoint

MP

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or similar character.